

4,6 % du PIB

## L'hôpital français bien loti financièrement

Ce qui n'empêche pas le ressenti par beaucoup de patients et de soignants d'une dégradation des soins

*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

La dégradation des soins hospitaliers ressentie par de nombreux patients et soignants résulte pour beaucoup de Français de la faiblesse des moyens financiers affectés aux hôpitaux. Les comparaisons internationales apportent un éclairage, certes partiel, sur ce sujet. En particulier, les données de l'OCDE permettent de comparer l'effort financier collectif réalisé en faveur des hôpitaux en France et en Europe en 2020.

Les comparaisons internationales des dépenses publiques doivent tenir compte de la capacité de chaque pays à lever des impôts ou des cotisations sociales pour les financer. Les dépenses publiques hospitalières doivent donc être rapportées au PIB, qui est une mesure, certes approximative, de l'assiette sur laquelle sont prélevés les impôts et cotisations sociales.

Les dépenses retenues ici sont celles des hôpitaux publics et privés qui sont financées par des régimes publics et/ou obligatoires d'assurance. Elles représentaient 4,6% du PIB en France en 2020, ce qui nous situait au deuxième rang en Europe, derrière le Royaume-Uni (4,7%), à égalité avec le Danemark et juste devant l'Espagne et la Suède (4,5%). Cet effort financier collectif était de seulement 3,6% du PIB en Allemagne.

### **Des hospitaliers plus nombreux mais moins bien payés**

Rapporter les effectifs hospitaliers à l'emploi total dans l'économie permet de déterminer quelle fraction de la force de travail d'un pays est consacrée aux soins hospitaliers. L'emploi hospitalier (public et privé) représentait 5,0% de l'emploi total en 2020 en France, ce qui nous situait au premier rang des 19 pays européens recensés par l'OCDE, juste devant la Suisse (4,9%) et le Royaume-Uni (4,8%) et loin devant l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas.

“La France et la Suisse étaient les seuls pays européens où le salaire moyen des infirmiers(ères) était nettement inférieur au salaire moyen dans l'ensemble de l'économie en 2019 (de 9% en France). Il était supérieur de plus de 10% dans les autres grands pays européens (hors Italie).”

La France se caractérise aussi, avec la Belgique, par une forte part (34%) de non-soignants (agents administratifs mais aussi techniciens, ouvriers etc.) dans les effectifs hospitaliers. Cette part est de 22 à 25% en Allemagne, en Italie et en Espagne.

La France et la Suisse étaient les seuls pays européens où le salaire moyen des infirmiers(ères) était nettement inférieur au salaire moyen dans l'ensemble de l'économie en 2019 (de 9% en France). Il était légèrement inférieur au salaire moyen en Italie et lui était supérieur de plus de 10% dans les autres grands pays européens. Les mesures prises dans le cadre du "Ségur de la santé" devraient toutefois contribuer à nous rapprocher des autres pays.

Au regard de ses ressources, l'effort financier de la France en faveur des hôpitaux était donc plus important que celui des autres pays européens en 2020, et permettait notamment de payer un nombre élevé d'emplois hospitaliers, bien que les personnels soignants y fussent relativement moins bien payés. Cet effort financier lui permettait d'offrir un nombre de lits par habitant plus élevé que dans la plupart des autres grands pays européens.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalte.

### **A lire également**

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalte](#)

Publié le 07/12/2022

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /